



UNION INTERNATIONALE
DES SYNDICATS
DES TRAVAILLEURS
DE LA METALLURGIE (F.S.M.)

Communiqué de Presse



N° 5
28.2.1986

ACQUITTER LES DIRIGEANTS SYNDICAUX TURCS!

En Turquie est engagée la phase finale du procès entamé en 1981 contre les militants de la Confédération syndicale DISK et de ses syndicats, dont les syndicats affiliés à notre UIS: MADEN-IS, ASTER-IS, LİMTER-IS.

Dans son réquisitoire, le procureur militaire a requis de lourdes peines de prison contre les dirigeants et militants syndicaux: des peines allant de 10 ans et 8 mois à 20 ans d'emprisonnement contre 232 accusés et des peines allant de 6 ans et 8 mois à 16 ans d'emprisonnement contre 549 autres, sur le fondement du fameux article 141 du code pénal turc, tiré en 1936 du code mussolinien. Le procureur a également demandé la dissolution de la DISK et de ses syndicats affiliés.

Il est à rappeler que l'activité de la Confédération et de ses syndicats affiliés a été interrompue en 1980.

Cet acte et bon nombre d'autres attestent une violation sans précédent des droits syndicaux et des droits de l'homme.

Dans ce contexte, l'UIS Métaux appelle les métallurgistes du monde entier à exprimer à nouveau leur solidarité avec les militants de la DISK, et de ses syndicats affiliés et exiger:

- l'acquittement de tous les inculpés et la fin des poursuites;
- la libération immédiate des prévenus;
- le rétablissement des droits de la DISK et de ses syndicats affiliés et la restitution de leurs liens;
- le rétablissement des droits syndicaux et des libertés démocratiques.

Envoyez les messages avec vos exigences aux adresses suivantes:

au Tribunal militaire: Istanbul
2 Numaralı Askeri Mahmemesi
Istanbul - T u r q u i e

au Président de la République: Mr. KENAN EVREN
CUMHURBASKANI
CANKAYA / ANKARA
T U R Q U I E

Envoyez vos messages de solidarité à:

Mr. ABDULLAH BASTURK
c/o E.TAHIROGLU
RECEPPASA SO.
SELCUK APT. 14/7
TALIMHANE - TAKSIM
ISTANBUL / T U R Q U I E



SECRETARIAT DE L'UIS METAUX

TÜRKİYE SOSYAL TARİH ARAŞTIRMA VAKFI
TÜSTAV